

ASSEMBLÉE NATIONALE

ADAPTATION DE L'ORGANISATION DES COMMUNES NOUVELLES À LA DIVERSITÉ
DES TERRITOIRES - (N° 1491)

AMENDEMENT

N ° CL17

présenté par

Mme Ramassamy, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, Mme Louwagie, M. de la Verpillière,
M. Deflesselles et Mme Lacroute

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4 BIS, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.